



5, CHEMIN DU POMMIER  
CASE POSTALE 330  
1218 LE GRAND SACONNEX / GENÈVE (SUISSE)

TELEPHONE (41.22) 919 41 50  
FAX (41.22) 919 41 60  
E-MAIL [postbox@ipu.org](mailto:postbox@ipu.org)

## Enquête sur la rémunération et les indemnités versées aux parlementaires

janvier 2013

### *Informations générales*

L'Union interparlementaire (UIP) met à jour ses informations sur la rémunération et les indemnités versées aux parlementaires, qui peuvent varier considérablement d'un parlement à l'autre. Ces variations ont fait l'objet d'une étude approfondie que l'UIP a publiée en 2000, sous le titre *Le mandat parlementaire*.

Les informations mises à jour seront reportées dans la base de données PARLINE ([www.ipu.org/parline](http://www.ipu.org/parline)) et feront l'objet d'une analyse qui paraîtra au deuxième semestre de 2013.

Les questions ci-après ne permettent naturellement pas d'obtenir beaucoup d'informations sur les spécificités de chaque parlement. Les sondés peuvent donner des informations supplémentaires dans les cases prévues à cet effet. En outre, les parlements sont invités à publier des informations précises sur la rémunération et les indemnités versées aux parlementaires sur leur site web.

### *Indications pour répondre au questionnaire*

- Il ne faut normalement pas plus d'une heure pour remplir le questionnaire.
- Celui-ci peut être rempli en anglais, en français ou en espagnol.
- Prière de cocher la réponse qui convient. Exemple : \_ oui X non.
- Certaines questions sont ventilées par chambre (basse et haute pour les parlements bicaméraux ou unique pour les parlements monocaméraux). Prière d'indiquer vos réponses dans la case qui convient.
- Afin de faciliter le traitement des données, prière de répondre sur support électronique et de renvoyer le fichier Word par courriel.

Prière de renvoyer le questionnaire au plus tard le **28 février 2013**, par courriel à : [postbox@ipu.org](mailto:postbox@ipu.org), avec copie à [m.tromme@priad.org](mailto:m.tromme@priad.org), ou par fax au +41 22 919 41 60.

### *Personnes à contacter pour plus ample information*

- M. Mathieu Tromme (consultant); courriel : [m.tromme@priad.org](mailto:m.tromme@priad.org)
- Mme Hiroko Yamaguchi (Chargée de recherche, UIP); courriel : [postbox@ipu.org](mailto:postbox@ipu.org); tél. : +41 22 919 41 50.

## COORDONNEES

La personne qui remplit le questionnaire est priée d'indiquer ses coordonnées. L'UIP pourra être appelée à la contacter pour obtenir des précisions ou mettre à jour sa base de données.

Pays	
Chambre(s)	
Nom	
Fonction	
Courriel	
Téléphone	

## REMUNERATION ET INDEMNITES VERSEES AUX PARLEMENTAIRES

<b>1. Monnaie</b>	
Veillez indiquer dans quelle monnaie nationale sont exprimées les réponses.	

<b>2. Quel était le montant de la rémunération annuelle de base et des indemnités versées aux parlementaires en 2012 ?</b>		
<i>Prière d'indiquer les sommes perçues par les parlementaires au titre de leur rémunération annuelle de base, des indemnités de base et des primes de présence.</i>		
<ul style="list-style-type: none"><li>• Pour la « rémunération annuelle de base », prière d'indiquer le montant brut (avant impôt).</li><li>• Pour les « indemnités de base », prière de donner un montant global. On entend par « indemnités de base » les indemnités versées automatiquement aux parlementaires, sous la forme d'une somme forfaitaire. Celles-ci ne visent pas à compenser des dépenses.</li><li>• On appelle parfois les indemnités de base « prime de représentation », « indemnité complémentaire », « prime de fin d'année », etc.</li><li>• Pour les prestations n'existant pas dans votre parlement, prière d'indiquer « sans objet ».</li></ul>		
	<b>Parlements monocaméraux ou chambre basse pour les parlements bicaméraux</b>	<b>Chambre haute pour les parlements bicaméraux</b>
<b>Rémunération annuelle de base</b>		
<b>Indemnités de base</b>		
<i>Prière d'indiquer l'intitulé de ces indemnités.</i>		

<b>Prime de présence</b>		
<i>Prime de présence :</i>	<input type="checkbox"/> journalière <input type="checkbox"/> mensuelle <input type="checkbox"/> annuelle <input type="checkbox"/> par session <input type="checkbox"/> autre (préciser)	<input type="checkbox"/> journalière <input type="checkbox"/> mensuelle <input type="checkbox"/> annuelle <input type="checkbox"/> par session <input type="checkbox"/> autre (préciser)

<b>3. La rémunération et les indemnités versées aux parlementaires sont-elles soumises à l'impôt sur le revenu (ou équivalent) ?</b>		
<b>Rémunération</b>	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
<b>Indemnités</b>	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

<b>4. Les parlementaires peuvent-ils avoir une autre activité rémunérée?</b>	
<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
<b>4.1 Dans l'affirmative, sont-ils tenus de déclarer les revenus de cette activité au Parlement ?</b>	
<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

<b>5. Le Parlement propose-t-il les prestations suivantes ?</b>		
	<b>Parlements monocaméraux ou chambre basse pour les parlements bicaméraux</b>	<b>Chambre haute pour les parlements bicaméraux</b>
<i>Personnel affecté directement au parlementaire</i>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<i>Bureau sur place</i>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<i>Bureau de circonscription</i>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<i>Logement</i>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<i>Autres prestations en espèces ou en nature pour le travail de circonscription (frais de voyage, hébergement, etc.)</i>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<i>Prière de donner la liste de ces prestations.</i>		

6. La rémunération et les indemnités versées aux cadres du Parlement sont-elles majorées ?		
	Rémunération	Indemnités
<b>Président</b>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<i>Dans l'affirmative, quelle est la rémunération annuelle du Président ?</i>		
<b>Présidents de commissions</b>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<i>Prière d'indiquer si la rémunération et les indemnités d'autres membres de l'encadrement parlementaire sont majorées et dans l'affirmative, de préciser quelles sont les fonctions concernées.</i>		

7. Le montant de la rémunération et des indemnités est-il fixé par le Parlement ?		
<b>Rémunération</b>	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
7.1 Dans l'affirmative, par quel(s) organe(s) du Parlement ?		
7.2 Dans le cas contraire, par quelle institution est-il déterminé ?		
<b>Indemnités</b>	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
7.3 Dans l'affirmative, par quel(s) organe(s) du Parlement ?		
7.4 Dans le cas contraire, par quelle institution est-il déterminé ?		

8. La rémunération des parlementaires est-elle établie suivant un barème qui n'est pas propre au Parlement ?	
<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
8.1 Dans l'affirmative, lequel ?	<input type="checkbox"/> barème des traitements de la fonction publique <input type="checkbox"/> rémunération des ministres <input type="checkbox"/> salaire minimum <input type="checkbox"/> autre (préciser)

*Prière de préciser.*

**9. Quelle proportion du budget du Parlement la rémunération et les indemnités versées aux parlementaires ont-elles représenté en 2012 ?**

*Si les chiffres de 2012 ne sont pas encore disponibles, prière de fournir ceux de 2011 en l'indiquant clairement.*

	Parlements monocaméraux ou chambre basse pour les parlements bicaméraux	Chambre haute pour les parlements bicaméraux
<i>Rémunération</i>	_ %	_ %
<i>Indemnités</i>	_ %	_ %

**10. Le site web du Parlement donne-t-il des informations sur les éléments suivants ?**

<i>Rémunération</i>	_ Oui	_ Non
<i>Indemnités</i>	_ Oui	_ Non
<i>Montant des indemnités par parlementaire</i>	_ Oui	_ Non

*Dans l'affirmative, prière de donner les liens correspondant aux pages web pertinentes.*

**11. La rémunération et les indemnités versées aux parlementaires ont-elles diminué depuis 2008, suite à la crise économique mondiale ?**

\_ Oui

\_ Non

*Prière de préciser.*

12. Prière d'indiquer ici toute information ou remarque additionnelle.

Merci de votre participation !